

20 déc 2019 -14:43

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2019

## Prolongation de la protection militaire des ambassades belges dans quatre pays africains

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères et de la Défense Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de la protection militaire des ambassades belges en République Démocratique du Congo, au Burundi, au Burkina Faso et au Mali.

L'instabilité et la volatilité en Afrique centrale et dans le Sahel provoquent régulièrement des tensions politiques et socioéconomiques qui ont un impact direct sur les représentations et responsabilités diplomatiques belges. Les autorités locales des pays précités ne sont pas toujours en mesure de garantir une sécurité suffisante.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres a donné le feu vert pour le déploiement d'un Détachement d'agents de sécurité (DAS) pour les ambassades de Belgique à Kinshasa, Bujumbura et Bamako et pour le déploiement d'une équipe pour l'ambassade de Belgique à Ouagadougou jusqu'à fin 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la  
Défense  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 82 11